

PUBLIÉ LE 07/05/2026

Médicaments antiparkinsoniens : connaître les risques pour un usage sécurisé

BON USAGE - ALERTES

Les médicaments dopaminergiques sont prescrits dans la maladie de Parkinson, le syndrome des jambes sans repos et l'hyperprolactinémie. Ces traitements peuvent entraîner des effets indésirables, parfois graves et méconnus des patients et de leur entourage, notamment les troubles du contrôle des impulsions. À l'occasion de la mise à jour de notre brochure d'information, nous rappelons l'importance de bien connaître ces risques, de surveiller les signes d'alerte et d'agir rapidement en cas de symptômes inhabituels.

Les médicaments dopaminergiques sont prescrits afin de compenser un déficit ou un dysfonctionnement de la production de dopamine, une molécule produite par nos neurones essentielle au contrôle des mouvements, de l'humeur et des émotions.

Ces médicaments sont utilisés dans le traitement de trois pathologies :

La maladie de Parkinson, pour compenser le déficit en dopamine et améliorer les symptômes moteurs (tremblements et raideurs)

- **Lévodopa** : Lévodopa+bensérazide (Modopar et génériques), Lévodopa+carbidopa (Duodopa, Sinemet et génériques), Lévodopa+carbidopa+entacapone (Lecigimon, Stalevo et génériques), Foslévodopa+foscarbidopa (Scyova).
- **Agonistes dopaminergiques** : Apomorphine (Apokinon, Dopaceptin et génériques), Bromocriptine (Parlodel), Piribédil (Trivastal), Pramipexole (Sifrol et génériques), Ropinirole (Requip et génériques), Rotigotine (Neupro).
- **IMAO-B** : Rasagiline (Azilect et génériques), Safinamide (Xadago), Sélégiline (Déprényl).
- **ICOMT** : Entacapone (Comtan et génériques), Opicapone (Ongentys), Tolcapone (Tasmar).
- **Amantadine** : (Mantadix).

Le syndrome des jambes sans repos, pour réduire les sensations d'inconfort et les mouvements involontaires

- **Agonistes dopaminergiques** : Pramipexole (Sifrol et génériques), Ropinirole (Adartrel et génériques), Rotigotine (Neupro).

L'hyperprolactinémie, pour réduire le taux de prolactine, une hormone qui peut perturber les cycles menstruels ou la fertilité, dans le sang

- **Agonistes dopaminergiques** : Bromocriptine (Parlodel), Cabergoline (Dostinex et génériques), Norprolac (Quinagolide) (en arrêt de commercialisation)

Ces médicaments soulagent des symptômes parfois invalidants, mais leur utilisation nécessite une vigilance particulière en raison des risques d'effets indésirables aux conséquences parfois graves pour le patient et pour les autres.

Pour informer et accompagner les patients traités avec des médicaments dopaminergiques et leur entourage, nous avons mis à jour un document téléchargeable, qui détaille les médicaments concernés, leurs indications, les effets indésirables et les précautions à prendre.

Téléchargez la brochure d'information sur les médicaments dopaminergiques

Effets indésirables : des risques à ne pas sous-estimer

Les médicaments dopaminergiques peuvent provoquer chez certaines personnes des effets indésirables, parfois graves, même à faible dose ou après plusieurs années de traitement. Il est important de les connaître pour mieux les identifier et réagir rapidement.

Certains patients sous traitement vont développer des comportements compulsifs, difficiles à contrôler, avec des répercussions parfois graves sur leur vie personnelle, familiale ou professionnelle. Ces « troubles du contrôle des impulsions » peuvent se manifester par :

- Une addiction aux jeux d'argent (casinos, paris sportifs, jeux en ligne…) ;
- Des dépenses et achats compulsifs (achats inutiles, coûteux et répétitifs) ;
- Une consommation excessive de nourriture dans un temps très court ;
- Une hypersexualité : pulsions sexuelles accrues, parfois associées à des comportements inappropriés ou dangereux ;
- Des comportements hostiles, agressifs ou violents.

Ces effets peuvent survenir progressivement, sans que le patient en ait toujours conscience. Le document mis à jour propose une **liste de questions** afin de mieux identifier des modifications de comportement qui doivent alerter.

Information pour les patients et leur entourage

- Impliquez vos proches : informez-les des effets possibles pour qu'ils puissent vous aider à repérer les signes d'alerte. Partagez-leur les questions de la brochure et passez-les régulièrement en revue ensemble.
- Respectez les horaires de prise de votre traitement et les doses prescrites par votre médecin.
- Signalez rapidement et sans honte tout comportement inhabituel à votre médecin, pharmacien, ou tout professionnel de santé intervenant dans votre prise en charge. Les professionnels de santé sont là pour vous écouter et vous orienter.
- En cas d'effets indésirables, ne modifiez pas votre traitement de votre propre initiative, informez votre médecin. N'arrêtez jamais brutalement votre traitement.
- Ne prenez pas d'autres médicaments sans l'avis de votre médecin ou pharmacien, en raison de risques d'interactions médicamenteuses.

Information pour les professionnels de santé

- Informez systématiquement les patients des risques de troubles de contrôle des impulsions associés à ces traitements.
- Nous avons mis à jour notre document d'information, vous pouvez le remettre à vos patients ou leur indiquer où le consulter.
- Interrogez systématiquement vos patients sur les changements récents dans leur comportement. Soyez

particulièrement vigilants aux signes de troubles du contrôle des impulsions et aux autres effets indésirables, afin d’adapter si nécessaire la prise en charge.